Les voies d'administration des médicaments



Introduction

- Elle indique la façon dont le médicament est administré au patient.
- Elle définit le mode d'acheminement du principe actif à son lieu d'action.
- On distingue
- la voie générale
- la voie locale

A – la voie générale

- C'est la voie systémique.
- Le principe actif emprunte la circulation sanguine pour atteindre son lieu d'action.
- Les voies d'abord, qui aboutissent avec plus ou moins de rapidité à la circulation générale sont de plusieurs types.

a – la voie parentérale

- C'est la voie transcutanée.
- Tous les modes d'administrations de médicaments par effraction de la peau
 - 1. Voie intraveineuse (IV)
 - 2. Voie intramusculaire (IM)
 - 3. Voie sous-cutanée (SC)
 - 4. Voie intradermique, intrarachidienne...

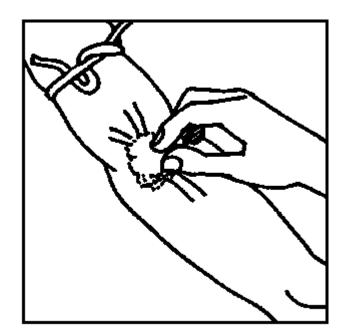
1 – voie intraveineuse

 Le médicament est directement injecté dans la veine à l'aide d'une aiguille ou après la mise en place d'un cathéter.

- On distingue :
- ✓ voie IV périphérique : veine choisie de petit calibre et superficielle
- ✓ Voie IV centrale : veine choisie de gros calibre et profonde

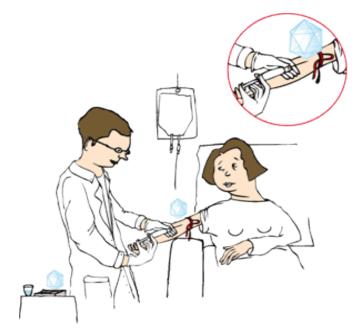
1) Voie intraveineuse centrale

- Débit important
- Dilue rapidement les drogues toxiques et solutions hypertoniques
- Protège l'endothélium vasculaire



2) Règles d'administration

- Intraveineuse directe(IVD)=1minute
- IVD lente = 3 à 5 minutes
- Perfusion courte discontinue =15/30mn
- Perfusion continue = 24h



2 – Voie intramusculaire

- Médicament directement injecté dans un muscle profond (quart supérieur externe de la fesse par exemple) avec une aiguille longue (40mm).
- Le muscle étant richement vascularisé le médicament va diffuser dans les vaisseaux sanguins et la circulation générale.

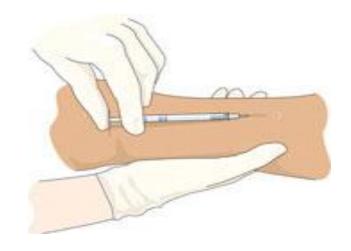
3 – voie sous-cutanée

 Le médicament est injecté sous la peau, dans le tissu conjonctif (ventre, épaule, cuisse) à l'aide d'une aiguille fine et courte.



4 – voie intradermique

- Injection dans l'épaisseur du derme
- Cette voie est utilisée pour tester le degré d'immunisation ou de réactivité immunologique (intradermoréaction à la tuberculine)



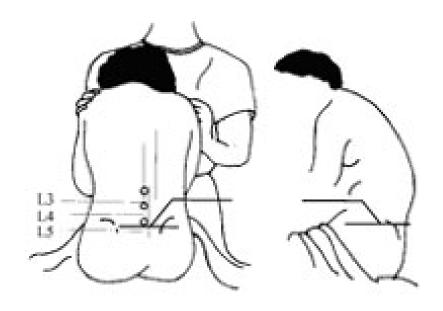
5 – voie intra-artérielle

- Injection sous pression directement dans les artères
- Ex : produit de contraste radiologiques dans les artériographies.



6 – voie intrarachidienne

- Injection dans le canal vertébral
- Directement dans le LCR
- Exemple : rachianesthésie



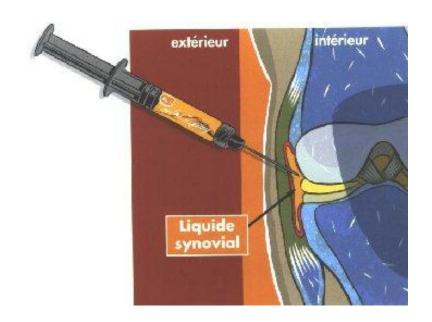
7 – voie péridurale

- Injection autour de la dure-mère qui enveloppe la moelle épinière.
- Exemple : anesthésie locorégionale



8 – voie intra-articulaire

- Injection directe dans une articulation
- Traitement à visée local
- Exemple : anti-inflammatoire dans des douleurs rhumatismales.



b – voie entérale

- C'est la voie digestive.
- Elle comprend:
 - la voie orale
 - la voie rectale
 - voies diverses..



1 – voie orale (per-os)

- Voie d'administration la plus utilisée pour plusieurs raisons :
 - Facile d'accès
 - La plus physiologique
 - La plus pratique
 - La mieux acceptée
- Le médicament va être résorbé, soit au niveau de la muqueuse gastrique (peu fréquent comme l'aspirine), soit

de façon plus générale au niveau de la muqueuse intestinale.

 Il se retrouve ensuite, au niveau de la circulation générale et pourra agir.

Il existe cependant des produits actifs ne pouvant être résorbés et agissant donc localement au niveau digestif :

- Pansements gastriques ou intestinaux
- Certains antibiotiques

2 – voie rectale

- Médicament introduit par l'anus
- Il se retrouve dans le rectum ou le PA est libéré de sa forme galénique par fusion ou dissolution.
- Il est résorbé à travers la muqueuse rectale et arrive dans la circulation sanguine par les veines hémorroïdaires
- Les produits actifs non résorbés ont une action locale (anti-hémorroïdes)

c – voie pulmonaire

- Administration de médicaments sous forme
 - gazeuse (protoxyde d'azote)
 - volatile (anesthésiques halogénés)
 - principes actifs solides ou liquides en suspension dans un gaz vecteur (aérosol)
- Le principe actif franchit les alvéoles pulmonaires (anesthésique) ou non (antihistaminique)

d – voie nasale

 Peu de produits actifs sont résorbés par cette voie et la qualité de résorption est irrégulière (don peu

utilisée)



e – voie transcutanée

- Quelques produits actifs peuvent se diffuser à travers la peau pour arriver jusqu'à la circulation sanguine pour avoir un effet général :
 - œstrogènes
 - trinitrine
 - scopolamine (mal des transports)
 - fentanyl (antalgique)

f – voie sublinguale

- Médicament croqué ou se délite au contact de la salive (sans être avalé), et libère le principe actif qui est résorbé au travers la muqueuse sublinguale très vascularisée.
- Le délai d'action est court (1minute pour la trinitrine)
- 2 avantages pour cette voie :
 - Pas d'agression du médicament par les sucs digestifs et au premier passage hépatique
 - Rapidité d'action (crise d'angine de poitrine)

B – les voies locales

- Le médicament est directement appliqué sur son lieu d'action
- Il exerce son action au site précis de l'affection
- Moindre diffusion du produit actif audelà du site d'administration ce qui limite les effets indésirables.

a – voie cutanée

- Médicament déposé sur la peau
- Pénétration nulle ou limitée du PA
- Voie utilisée principalement pour les affections dermatologiques
- NB: en cas d'altération cutanée, on peut avoir une résorption non négligeable du produit actif avec passage dans les capillaires du derme et action générale.

b – voie oculaire

- Collyre ou pommade ophtalmique
- Libère le PA qui est résorbé par la cornée et/ou la conjonctive ou exerce simplement un effet de surface

 NB : le passage dans la voie générale est possible en cas d'altération de la cornée

c – voie nasale

- Directement déposé sur muqueuse nasale
- Action uniquement locale
- Exemples :
 - Antiseptiques
 - vasoconstricteurs...

d – voie respiratoire

- Aussi appelé voie pulmonaire
- Administration de médicament sous forme d'aérosol pour action locale.
- Le PA est résorbé par les muqueuses trachéales et bronchiques
- Permet le traitement d'urgence (ex dans la crise asthmatique)
- Si le médicament franchit les alvéoles pulmonaires on a une action générale

e – voie auriculaire

- Déposé dans le conduit auditif externe de l'oreille
- Médicament sous forme liquide
- Agit localement sauf si altération tympanique : dans ce cas, le PA passe dans l'oreille moyenne et peut diffuser dans l'organisme.

f – voie vaginale

- Traitement des affections locales
- Ce sont principalement :
 - antibiotiques
 - antiparasitaires
 - antifongiques

C – le choix de la voie

- Selon degré d'urgence thérapeutique
- Propriétés physico-chimiques du PA
- Voie d'abord habituelle inaccessible

Interviennent donc dans le choix de la voie d'administration :

- critères cliniques
- critères pharmacologiques
- critères physiopathologiques

a – critères cliniques

- Notion d'urgence
 - Délai d'action court
 - Voie parentérale (IV surtout, IM)
 - Voie sublinguale (trinitrine)
 - Voie pulmonaire locale (salbutamol)
- Pathologies non urgentes
 - Affections chroniques
 - voie orale avec forme galénique adaptée pour faciliter l'observance thérapeutique (LP)
 - Affections psychiatriques
 - forme injectable à libération prolongée permettent l'observance chez les patients difficiles (neuroleptiques retard)

b – critères pharmacologiques

- Si le PA est détruit par le suc digestif (insuline) ou non résorbés par le tractus digestif, il devra être administré en parentéral
- Un même produit actif peut avoir des actions différentes selon la voie d'administration
- Exemple la VANCOMYCINE : action anti-staphylococcique générale par voie IV et action uniquement locale par voie orale

c – critères physiopathologiques

- L'âge
 - √ Voie rectale bien adaptée aux enfants et bébés
 - √ Voie orale et liquide pour les personnes agées
- Acceptabilité et observance
 - √ Formes LP réduisent le nombre de prises
 - √ Formes LP allègent la contrainte thérapeutique
- Les pathologies associées
 - ✓ Voie parentérale chez les patients ne pouvant pas avaler (vomissements, comateux, pathologies ORL)

d – autres critères

- Coût du traitement
 - Formes orales souvent moins chères
- Privilégier les voies naturelles
 - Éviter au maximum les infractions cutanées
- Privilégier la voie orale
 - Si la biodisponibilité du produit le permet